LA FAMILLE TUELEU À AUXERRE AVANT 1600

© Pierre Le Clercq (2004)

Société généalogique de l'Yonne

TUELEU Quentin :

- Le 6 février 1456 *n.s.*, devant Etienne Champfrémeux, tabellion juré en la cour de la prévôté d'Auxerre, en présence de Germain Trouvé, licencié en lois, et de Simon Tribolé, tous deux gardes du scel du roi en ladite prévôté, ainsi que de Perrenet Depogues et de Guillemin de Gis, tous deux domiciliés à Auxerre, et avec la permission du noble homme Jean Regnier, bailli d'Auxerre, sont comparus en l'auditoire du château d'Auxerre Jean Thomas dit Charlot, Guillemin Charles, Huguenin Guerrier, Jean Berthelot, Guillemin Marrillier, Colas Faure, Martin Relié, Henri Berthelot, Jean Joly, Thévenot Desprez, Jean Delacroix, Jean Gaudry, Guillemin Thomas (fils dudit Jean Thomas dit Charlot), Bernard Caye, Guillemin Jourrand (ou Jorran), Thévenin Guiot, Adam Chaindé, Jean Guillemot, Jeannin Barre, Jean Bourgeois le jeune, Jean Chevalier, Thévenin Puisastre, Jean Tacois, Guillemin Bourgoin, Perrin Royer, Guillemin Potin, Jean Marion, Jean Dupont, Jean Barat, Perrin Macé, Guillemin Le Saynat (ou Le Sanat), Guillaume Deguy (ou Dugué), Perrin Dupuis, Germain Alliot, Laurent Georgin, Jean Tabard, Adenet Belin, Jean Forestier, Droin Jacquin, Jean Villain, Thévenin Miné, Guillemin Macé, Jean Poichot (ou Perchet), Thiebault Musnier, Jean Charpentier, Laurent Tabard, Jeannin Guillot (ou Guillemot), Guillemin Marchant, Jean Dosnon, Jean Boly (ou de Boilly), Guillemin Chisenosse, Thévenin Maistre, Perrin Miné, Jean Dorgenot et Perrin Orry, représentant tous les vignerons et laboureurs d'Auxerre, lesquels ont nommé comme leurs procureurs généraux et spéciaux maîtres Jean Paris, Jean Bonnet, Thomas Petit, Guy Bertrand, Pierre de Boesques (ou de Bouesque), Jean Furet, Philippe de Sainct-Germain, Jean Fourquault, Jean de Brie, Ogier Titot, Galois de Bertuz, Gilles Jolain, Quentin Tueleu, Andry Fourre, Robert Cordelle, Michel Cave et Etienne Baudoin, tous procureurs en parlement, afin que ceux-ci défendent les intérêts de tous les vignerons et laboureurs d'Auxerre en la cour du parlement de Paris [AM Auxerre, AA 1, folio LVII recto].